



NOUVELLE DE L'AQIS

Bonne retraite Diane !

C'est avec une grande reconnaissance que nous souhaitons une bonne retraite à Diane Milliard, qui se retire après 23 ans à la direction générale de l'AQIS.

Professionalisme, rigueur, humanisme, leadership et vision sont les principales forces mais surtout le leitmotiv qui se dégage du parcours professionnel de Diane. Dès son arrivée en 1991, elle a positionné l'Association sur tous les fronts, participant aux tables de concertation, développant des partenariats et jouant, partout où elle a pu avoir une influence, son rôle de promotion et de défense des droits des personnes ayant une déficience intellectuelle en multipliant les prises de position publiques et politiques.



Tout le développement et les avancées de l'AQIS des derniers 20 ans sont reliés à l'engagement, à la vision et à la compétence de Diane. Les réalisations sont nombreuses et les effets tangibles auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille. Que l'on pense à l'élaboration d'une *Charte des valeurs* qui pose les balises de l'ensemble des revendications et prises de position avancées par l'AQIS, au développement de *la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle* qui est un événement phare de sensibilisation, ou encore aux divers outils, guides et formations développés à leur intention.

De fait, toujours à l'affût de nouveaux enjeux, Mme Milliard a su utiliser de manière efficace des subventions fédérales pour développer des projets permettant aux personnes de prendre leur place dans la société et de développer leur autonomie. À titre d'exemple, elle a provoqué une importante réflexion sur l'adaptation du système judiciaire, de même que sur l'accès aux services de santé (*Accès Santé*) dans un souci d'équité envers une population souvent oubliée. Elle a également conduit des travaux sur l'hébergement qui ont mené à la publication du guide *Du rêve à la réalité* à l'intention des parents et des intervenants désireux de développer des modes alternatifs d'habitation. Sous sa gouverne une série de formations et d'outils ont

aussi été créés à l'intention des parents et des personnes présentant une déficience intellectuelle, dont le programme d'activités *Choisir et agir* et le *Guide de réflexion en matière de prise de décision*.

Reconnaissant la richesse du partage de l'expertise des parents et des personnes ayant une déficience intellectuelle, Diane a soutenu annuellement l'organisation d'un congrès et d'un colloque. Elle n'a pas hésité à mettre leurs compétences à contribution dans l'élaboration et la diffusion de conférences et

formations à travers toute la province. Alimentée et soutenue par les parents, elle a présenté en leur compagnie de nombreux mémoires et avis traitant de différents enjeux qui touchent les personnes en situation de handicap et a rencontré des instances publiques, ministérielles et politiques afin de faire entendre les positions de l'AQIS et les besoins de ses membres sur des sujets variés tels la *Politique en déficience intellectuelle*, des projets de loi sur le dépistage prénatal de la trisomie 21, l'euthanasie, la réorganisation du système de santé et des services sociaux ou les règlements de l'aide de dernier recours.

Ces initiatives et actions, et bien d'autres, sont le fruit de la vision novatrice de Diane Milliard qui a certainement donné une voix à des milliers de personnes ayant une déficience intellectuelle et à leur famille.

Au nom des tous les membres de l'AQIS, au nom des employé-e-s et du c.a., merci Diane et bonne retraite !

La directrice générale de l'AQIS à Second Regard

Les personnes vivant avec une déficience intellectuelle dérangent, mais c'est auprès d'elles que plusieurs trouvent un sens à leur vie.

Nous vous invitons à visionner le reportage de Second Regard à Radio-Canada qui propose une incursion dans l'univers de la déficience intellectuelle. Vous y découvrirez, entre autre, une entrevue avec Mme Anik Larose, directrice générale de l'AQIS et M. Jonathan Boulet-Groulx, photographe et cinéaste qui a réalisé les capsules « Sur la route » pour l'AQIS.

L'émission *Second Regard* a été diffusée à Radio-Canada le dimanche 12 avril. Si vous avez manqué cette émission, vous pouvez voir ou revoir le reportage intitulé « La Différence » en suivant ce lien sur tou.tv : <http://ici.tou.tv/second-regard/S2014E30?autoplay=true>



Congrès annuel de l'AQIS à Sherbrooke - les 21, 22 et 23 mai

Le Congrès annuel de l'Association du Québec pour l'intégration sociale est organisé cette année en collaboration avec l'Association de Sherbrooke pour la déficience intellectuelle. Il se tiendra à l'hôtel Delta Sherbrooke les 21, 22 et 23 mai.

Ce 33e congrès regroupe une trentaine d'ateliers ainsi que de nombreuses activités incluant la **conférence d'ouverture de Madame Diane Bégin**, le **dîner-échange** vous permettant de rencontrer et de discuter avec des chercheurs, ainsi que le **petit-déjeuner des parents** qui se veut le traditionnel rendez-vous des familles. De plus, le **Colloque Recherche Défi**, organisé par l'Institut québécois de la déficience intellectuelle, présente 11 communications, deux symposiums et la session-affiche faisant état de la recherche dans ce domaine. Le tout débutera le jeudi avec la **Journée de formation pré-Congrès**, ayant pour thème *Un iPad pour apprendre et être autonome !* qui sera animée par Marie-Claude Ducharme, ergothérapeute et André Bélanger, psychoéducateur.

Le samedi soir, joignez-vous à l'Association de Sherbrooke pour la déficience intellectuelle qui soulignera ses 50 ans d'existence lors du vin d'honneur par le lancement du premier volet de son projet de CD avec une chanson composée et produite grâce à l'implication de neuf membres vivant avec une déficience intellectuelle de leur Association. Venez conclure la soirée en beauté lors du banquet organisé par l'ASDI et laissez-vous entraîner dans une soirée dansante et qui promet d'être tout à fait conviviale!

Nous vous invitons à consulter le **contenu du programme** complet du 33e Congrès de l'AQIS afin de prendre connaissance des activités et des ateliers organisés pour vous! Pour vous y inscrire, rien de plus simple, rendez-vous à la page du Congrès à l'onglet **inscription**. Nous vous espérons nombreux à cet événement annuel important pour le milieu de la déficience intellectuelle. C'est un rendez-vous à ne pas manquer!



Conférence sur la défense des droits des parents et des usagers

L'AQIS a assisté le 17 mars dernier à une conférence de Me Jean-Pierre Ménard sur le thème de la défense des droits des parents et des usagers. Elle a été organisée par l'Association de parents pour la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement (APDITED) de la région de Montréal.

Me Ménard, célèbre avocat défenseur des causes en santé et services sociaux depuis 35 ans, nous a entretenu des régimes de protection, du droit des usagers, du consentement aux soins et du traitement des plaintes. Toutes les informations formelles qu'il nous a données se retrouvent sur le site vosdroitsensante.com

Nous aimerions toutefois vous transmettre quelques informations informelles, méli-mélo, qui valent leur pesant d'or :

- Selon son expérience, c'est toujours par le biais de parents qui s'acharnent que se débloquent les irrégularités du système, ou que changent les situations aberrantes : tout comme l'a été la désinstitutionnalisation à laquelle il a participé à ses tout débuts, avec les parents de l'AQIS.

- Lorsqu'on lui dit que les parents n'osent pas se plaindre de peur de perdre le peu qu'ils ont, il répond qu'il n'a jamais vu personne qui a perdu à faire valoir ses droits. Selon lui, on a effectivement peu à perdre, mais tout à gagner.

- La loi sur la santé et les services sociaux prévoit que la personne a le droit de participer à son plan de services, d'y consentir et d'y être accompagné par la personne de son choix.

- Légalement, lorsqu'un parent prend une décision pour son enfant mineur (par exemple pour un vaccin), cette décision est considérée comme étant entérinée aussi par l'autre parent. Ceci s'applique même si les parents sont séparés.

- Qui peut faire une plainte ? La personne elle-même, son représentant légal ou son représentant de fait. Celui-ci peut être le conjoint, un proche parent ou pour la personne majeure qui est inapte, toute personne qui lui démontre un intérêt particulier.

- Bien qu'il existe des façons d'agir au nom de son enfant-adulte dans le domaine de la santé, Me Ménard recommande aux parents d'un adulte ayant une déficience intellectuelle qui a besoin de soutien pour décider et faire valoir ses droits, de se faire nommer, à court ou à long terme, tuteur ou curateur, selon le besoin.

- Pour ouvrir un régime de protection (tutelle, curatelle), Me Ménard suggère fortement de faire affaire avec un notaire (ou un avocat si le dossier est plus complexe). Il est possible de magasiner son notaire

(sur le prix, les délais...). Il suggère aussi aux associations de trouver des affiliations avec des notaires qui chargent moins cher et qui se sont spécialisés.

NOUVELLES EN BREF

Guides pour les parents

AlterGo a publié un nouveau guide qui comprend différentes ressources et références pour faciliter les démarches d'inscription et la participation des enfants ayant une limitation fonctionnelle à des activités de loisir, notamment dans les camps de jour.

Bien qu'il soit conçu pour la région de Montréal, les parents de la province y trouveront des éléments généraux qui s'appliquent à tous.

<http://www.altergo.ca/sites/default/files/documents/guide-parent.pdf>

Nous vous présentons également le guide *Choisir de Gagner*, publié par l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Ce guide facilite les interventions lors des pratiques d'activités physiques et sportives chez les jeunes ayant une déficience intellectuelle. Il vise à soutenir les parents de jeunes présentant une déficience intellectuelle ainsi que les éducateurs physiques et les entraîneurs qui travaillent auprès de ces jeunes.

<http://choisirdegagner.com/sites/choisirdegagner.com/files/intervention-pratique-activites-physiques-deficience-intellectuelle.pdf>

Site Internet Vos droits en santé

Lors d'une conférence de l'APDITED (voir ci-haut), Me Jean-Pierre Ménard a présenté le nouveau site Internet Vos droits en santé que nous attendions avec impatience. Ce site, qui est l'œuvre de l'étude Ménard, Martin, Avocats, est une excellente source de renseignements qui seront tenus à jour. Grâce au moteur de recherche qui y est inclus, il est facile de trouver l'information recherchée pour connaître ses droits en santé.

À mettre dans vos favoris : vosdroitsensante.com

Campagne de plaintes collectives avec le Mouvement PHAS

“VOICI LE BULLETIN DE CAMPAGNE DU MOUVEMENT PHAS”

La démarche du Mouvement PHAS est une campagne collective et politique pour faire pression sur les décideurs dans le but d'obtenir plus de ressources et de meilleurs services sociaux et de santé publics. L'étape la plus importante de la campagne se déroule actuellement pour recueillir le maximum de plaintes déposées.

Organiser un atelier pour la campagne de plaintes collectives avec le Mouvement PHAS!

C'est un moyen simple, rapide et efficace de participer à la campagne et de recueillir des plaintes. L'équipe du Mouvement PHAS se déplace pour présenter les droits des usagers que nous défendons collectivement, expliquer la campagne et répondre aux questions des personnes en situation de handicap, des parents et des équipes de travail des organismes communautaires. C'est l'occasion idéale pour formuler des plaintes et des revendications collectives. Invitez PHAS à vos cafés-rencontre, assemblées, ateliers, etc. Nous nous déplaçons sans frais.

Info : mouvementphas@yahoo.ca

Participer à un atelier sur la campagne de plaintes collectives, qu'est-ce que ça donne?

D'après la rétroaction des participants aux ateliers de la campagne, on note une grande augmentation de la motivation à défendre ses droits et du sentiment de solidarité. Le fait d'assister à un atelier

développe la capacité d'agir des personnes en situation de handicap, des parents et des intervenantEs de façon marquée. Surtout, les ateliers favorisent le passage à l'action et la prise en charge par et pour les participants. Voilà quelques effets positifs des activités de la campagne!

Scénarios possibles après le dépôt.

Vous avez complété une plainte, proposé une solution à votre problème, envoyé le formulaire en copie conforme aux instances du réseau de la santé, excellent! Après qu'est-ce qui se passe? a) Le commissaire local vous appelle ou vous écrit pour valider votre démarche : vous lui dites que vous attendez une réponse aux problèmes soulevés

b) Le commissaire local vous appelle ou vous écrit pour vous dire que votre plainte n'est pas fondée :

-vous pouvez insister ou

-considérer que vous avez fait le plus important (déposer une plainte) et arrêter là le processus c)

Vous n'avez aucune nouvelle pendant plusieurs semaines : vous pouvez relancer le commissaire pour demander ce qui se passe.

Objectif de campagne : 100 plaintes!

Déjà 25 plaintes accumulées, le quart de notre objectif! Lorsque le nombre symbolique de 50 plaintes sera atteint, nous entreprendrons les prochaines actions prévues au plan de campagne comme la conférence de presse, interpellation des CISSS, l'opération de fax-courriel-téléphone.

Visitez notre **site web** et **Facebook** pour y prendre part!

Programme de soutien aux organismes de promotion de l'OPHQ

Le conseil d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec a récemment approuvé certains ajustements au Programme de soutien aux organismes de promotion. Selon la résolution adoptée, les projets admissibles seront ceux qui comportent des actions ponctuelles en lien avec la politique gouvernementale À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité.

Pour plus de détails, cliquez sur le lien suivant:

<https://www.ophq.gouv.qc.ca/subventions/soutien-aux-organismes-de-promotion.html>

NOUVELLES DES MEMBRES

Du fond du cœur! Une campagne à haut déploiement de l' AISQ

C'est en grande pompe que démarre la toute nouvelle campagne de financement de l'Association pour l'intégration sociale (Région de Québec) le samedi, **25 avril prochain**, dans l'une des plus belles institutions culturelles et artistiques de la Capitale, soit le Musée national des beaux-arts du Québec (MNBAQ). L'événement, sous la présidence d'honneur de Mikaël Guillemette, conseiller chez TACT Intelligence-Conseil, a pour but d'amasser des fonds pour la mission de l' AISQ, qui est de soutenir les familles et les proches des personnes qui vivent avec une déficience intellectuelle ainsi que de promouvoir et de défendre leurs droits.

Un événement haut en couleurs

La soirée prend la forme d'un Dîner gastronomique cinq services assuré par Marie-Chantal Lepage, chef réputée, et Sylvie Gravel, copropriétaires du chic Espace Musée, nouveau restaurateur officiel du MNBAQ. Le tout se conclura en beauté par une soirée de danse swing sur les airs du groupe The Robert's Creek Saloon. Déjà 110 participants à ce jour viendront amuser leurs papilles pour soutenir la cause de l' AISQ. Un encaissement silencieux alimentera certainement les discussions, puisque de belles trouvailles seront mises à l'enchère. Vous y trouverez notamment un bijou spécialement conçu par l'orfèvre Vincent Zimmermann et inspiré du thème « Du fond du cœur! ».

D'ailleurs, la thématique du cœur sera également à l'honneur après le repas lors du dévoilement du logo officiel de la campagne annuelle de financement de l' AISQ. La création du logo est l'œuvre de la firme

Dactylo Communication, spécialiste de l'image de marque. Notons que l'objectif à atteindre au cours de la campagne 2015-2016 est de 40 000 \$.

« Le Dîner gastronomique sera un événement festif qui promet d'être un succès. J'invite toute la communauté d'affaires de Québec à soutenir la mission de l'AISQ, mentionne le président d'honneur, Mikaël Guillemette. Il y a encore beaucoup à faire pour aider les personnes vivant avec une déficience intellectuelle à prendre leur place dans la société et à y contribuer. »

Vous pouvez encore vous inscrire à cette soirée en composant le 418 622-4290 ou en écrivant à aisq@aisq.org.

Lieu : Musée national des beaux-arts du Québec (Plaines d'Abraham)

Moment : Samedi 25 avril 2015

Tarifs : 180 \$, Repas + encan + soirée dansante (dès 17h); 30 \$, Soirée dansante uniquement (à compter de 21 h)

Pour informations : Marjorie Fortin, agente d'information, AISQ

mfortin@aisq.org

418 622-7144, poste 105

Affiches et vidéo de l'ADIRR

Nous vous invitons à prendre connaissance des affiches intitulées « Comme on se ressemble » et de la vidéo « Le Rêve de Joël », produits par l'Association de la déficience intellectuelle de la région de Rimouski.

Affiche Gabriel et Catherina

Affiche Joel et Serge

Vidéo « Le Rêve de Joël »

NOUVELLES DE L'IQDI

Formation interactive en ligne

Dans le cadre des mesures de soutien mises en place par le gouvernement fédéral afin d'assurer la transition suite à fin du Programme d'Initiative pour l'intégration communautaire, l'AQIS-IQDI est fière de vous annoncer la mise en ligne de sa deuxième formation interactive. Disponible sur le site de l'AQIS, Du rêve à la réalité est une formation adaptée du guide du même nom présentant 12 modèles alternatifs de milieu de vie.

Nous vous invitons à parcourir les cinq modules de cette formation en ligne afin d'explorer les différentes étapes de réalisation d'un projet d'habitation alternatif, de sa préparation jusqu'à sa réalisation.

Cette formation s'adresse aux groupes de parents, aux associations et aux intervenants intéressés à développer des milieux de vie alternatifs et sécuritaires pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. Elle vous aidera à :

- Définir vos priorités en matière de logement;
- Planifier et réaliser votre projet;
- Parcourir différents exemples de milieux de vie alternatifs.

Afin d'y avoir accès, il n'y a rien de plus simple, vous n'avez qu'à vous inscrire gratuitement en ligne en vous rendant à la page d'accueil de l'AQIS et en cliquant sur l'image des « Formations en ligne de l'IQDI ». Vous pouvez également vous y rendre directement en accédant au lien suivant : <http://aqis-iqdi.uxperts.ca>

N'hésitez pas à faire connaître cette formation à toutes personnes, groupes ou associations désireuses de mettre sur pied un projet de milieu de vie alternatif pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.

INITIATIVE POUR L'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE

Fin du programme Initiative pour l'intégration communautaire

Au 31 mars dernier, le programme d'Initiative pour l'intégration communautaire (IIC) du gouvernement du Canada prenait fin. Au cours des deux dernières années, les projets sous cette égide étaient gérés à l'AQIS par Nathalie Brière, agente de développement communautaire. Ce programme avait entre autre pour objectifs de développer, mettre en commun et appliquer les connaissances, les outils et les ressources permettant de répondre aux besoins des personnes (et des familles) pour faciliter leur participation sociale.

Pour y arriver, plusieurs projets ont été élaborés et répartis sous trois thèmes principaux : logement; vie communautaire associative; familles et mesures de soutien pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. Pour chacune de ces thématiques, des activités ont été mises en place et réalisées. En voici un petit bilan.

Sous la thématique du logement, sept formations basées sur le guide *Du rêve à la réalité* ont été données dans différentes régions du Québec auprès de parents et d'intervenants communautaires intéressés à réaliser un projet de milieu de vie pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. De plus, des formations sur le thème du partenariat entre ressources d'hébergement et familles naturelles ont été données dans trois régions du Québec et réparties en 2 volets.

Sous la thématique des mesures de soutien, quatre formations de 2 jours sur le Modèle de développement humain/Processus de production du handicap ont été données dans quatre régions du Québec à des parents et intervenants communautaires afin de les outiller sur la notion de handicap et sur les obstacles à la participation sociale. De plus, un forum sur les meilleures pratiques au Canada en matière d'emploi pour les personnes ayant une déficience intellectuelle a été réalisé en janvier 2014. Ce forum était précurseur à la mise en place du programme pancanadien *Prêts, disponibles et capables* visant à favoriser l'intégration en emploi régulier des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme.

Sous la thématique de vie communautaire, nous avons produit et réalisé plusieurs documents et vidéos. Parmi ceux-ci, mentionnons le guide Notes et suivis pour une communication efficace produit en 1800 exemplaires pour lequel trois formations ont été données. Ce guide a également été traduit en anglais et produit en 1000 exemplaires. Mentionnons également la traduction en anglais du recueil collectif de mères *Courtepointe, des histoires qui font chaud au cœur (Patchwork, Stories That Warm the Heart)*. Le documentaire réalisé par Pierre Thétraut, *The « R » Word* a quand à lui été sous-titré en français et est maintenant disponible à l'AQIS sous le titre *Des mots qui blessent*.

En dernier lieu, il est important de souligner la réalisation, au cours de ce projet, de plusieurs capsules vidéo « Sur la route » présentant des portraits de personnes ayant une déficience intellectuelle dans différentes facettes de leur vie. Vous pouvez visionner ces capsules réalisées par Jonathan Boulet-Groulx sur le site de l'AQIS : <https://www.aqis-iqdi.qc.ca/395/Sur-la-route.aqis>

Nous désirons remercier toutes les associations membres, les organismes et les partenaires qui ont collaboré à la réalisation de ces différents projets au sein de cette Initiative pour l'intégration communautaire.

PRÊTS, DISPONIBLES ET CAPABLES

**Les organismes d'employabilité : une ressource indispensable
entre l'offre et la demande**

La collaboration avec les organismes d'employabilité est essentielle dans la réussite du programme Prêts, disponibles et capables. En effet, l'arrimage entre les besoins en main d'œuvre de l'entreprise et les compétences professionnelles des chercheurs d'emploi ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme permet d'identifier des niches d'opportunité professionnelle pour la clientèle desservie par le programme.



Afin de consolider notre collaboration, sept (7) organismes d'employabilité, membres du Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH), du Montréal Métropolitain et de la région de la Capitale-Nationale ont été rencontrés afin de tisser les grandes lignes d'un partenariat naturel vers l'atteinte des objectifs du programme en lien avec la mission de ces organismes.

Certains organismes d'employabilité cumulent une expérience de plus de 35 ans auprès de cette clientèle. Ainsi, ils apportent une expertise reconnue en accompagnement et en intégration en emploi de leurs clients afin qu'ils puissent exercer leur plein potentiel dans un environnement de travail inclusif.

Une entrevue radiophonique sur la thématique de l'emploi

Le 27 mars dernier, l'émission Accès Libre de la chaîne Vues et Voix, animée par Luc Fortin et sous l'invitation de François Bellerive, directeur général de l'Association pour l'intégration sociale de Québec, nous a permis de démontrer les nombreux avantages pour les employeurs d'intégrer en emploi des personnes ayant une déficience intellectuelle en ouvrant davantage les différents milieux d'affaires à cette diversité méconnue.

Pour écouter l'extrait : <http://canalm.vuesetvoix.com/acces-libre-27-mars-2015/>

Des présences qui portent fruit

Les dernières semaines ont été riches en participations dans plusieurs événements en employabilité dont des salons et foires d'emploi, différents colloques organisés par Emploi-Québec et l'Ordre des conseillers en ressources humaines (CRHA) ainsi que des activités de réseautage professionnel. Ces regroupements d'employeurs sont des occasions privilégiées de rencontrer plusieurs recruteurs et d'assurer un suivi avec les principaux intéressés.

Deuxième vague d'embauche ce printemps dans l'ensemble des COSTCO de la province

Ce printemps, plusieurs employeurs ont manifesté leur intérêt à participer au programme Prêts disponibles et capables. À titre d'exemple, l'ensemble des COSTCO de la province a réitéré leur intérêt au programme afin de combler leur besoin accru en termes de ressources humaines pour la saison chaude. Leur engagement permettra de concrétiser plus de 20 nouvelles opportunités d'emploi dans les prochaines semaines.

Pour plus de renseignements sur le programme *Prêts, disponibles et capables*, s.v.p. contacter :
Amélie Duranleau, Coordinatrice provinciale – *Programme Prêts, disponibles et capables*
au 514-725-7245 poste 31 ou à aduranleau@deficienceintellectuelle.org

BABILLARD

SOSourire, un projet de Dentraide

SOSourire est un projet de Dentraide, une organisation à but non lucratif qui rassemble les étudiants de médecine dentaire de l'Université de Montréal dans le but de promouvoir la santé bucco-dentaire dans la communauté. Le programme SOSourire travaille depuis 4 ans avec les personnes ayant des besoins spéciaux pour leur offrir des ateliers interactifs et maintenant, aimerait offrir des soins dentaires à la Clinique de l'Université de Montréal.

Le premier volet du programme est d'offrir aux écoles et aux centres communautaires des ateliers pour des jeunes de 10 à 18 ans. Ce sont des séances de 45 minutes qui visent à enseigner les techniques de brossages et du passage de la soie dentaire, adaptés aux défis de chaque élève. Une présentation power point dynamique permet d'élucider la formation de caries et de démystifier les causes de la maladie parodontale à travers des jeux interactifs, des expériences scientifiques et des démonstrations individuelles sur des modèles dentaires. Ces ateliers sont conçus dans le but de familiariser et trouver des moyens simples et efficaces de maintenir une santé bucco-dentaire chez les élèves aux besoins spéciaux.

En plus du volet éducatif, SOSourie aimerait accueillir des enfants avec des besoins spéciaux dans la clinique de dentisterie pédiatrique de l'Université de Montréal. La clinique est ouverte entre la fin août et la mi-avril et accepte des enfants en bas de 18 ans qui sont suffisamment coopératifs. Cependant, compte tenu du contexte universitaire, il n'est malheureusement impossible d'accommoder une chaise roulante.

Les séances cliniques seraient entre 1 heure et demie à trois heures dépendamment des besoins du patient. Les étudiants en médecine dentaire prodigueraient des soins de qualité sous la supervision de spécialistes chevronnés. Une équipe formée de dentistes pédiatriques, orthodontistes, endodontistes, pathologistes, radiologistes et bien d'autres assurerait le suivi. Le département de radiologie offre également des outils d'imagerie médicale à la fine pointe de la technologie comme la radiographie panoramique et le Cône Beam CT.

Si vous connaissez des jeunes qui pourraient bénéficier de ces ateliers ou qui aimeraient s'inscrire à la clinique dentaire, contactez Sofia par courriel pour avoir plus d'informations. Nous apprécions l'intérêt que vous porterez à ce projet et serions heureuses de collaborer avec vous,

Sofia Kholmogorova
514-475-4554
sofia.kholmogorova@umontreal.ca
Étudiante en troisième année Université de Montréal



Guide de pratique « L'exploration sensorielle auprès d'une clientèle aînée vivant avec une déficience intellectuelle »

Nous vous partageons un courriel d'une étudiante finissante à la maîtrise en psychoéducation qui a eu la générosité de nous partager le fruit de son travail.

Bonjour,

Mon nom est Émilie Martin et je termine présentement ma maîtrise en psychoéducation à l'UQTR, campus de Québec, sous la direction de Monsieur Yves Lachapelle.

Dans le cadre de mon stage final en psychoéducation au CRDI de Québec, j'ai réalisé un guide de pratique intitulé «L'exploration sensorielle auprès d'une clientèle aînée vivant avec une déficience intellectuelle».

La clientèle aînée m'intéresse particulièrement et hélas, il existe peu d'outils et de documentation spécifiques à cette tranche d'âge.

Ce guide a été conçu avec une grande rigueur, dans le but qu'il soit utilisé par le plus grand nombre de milieux. Je crois fermement en la capacité qu'ont les aînés de continuer à faire des apprentissages au quotidien et la stimulation sensorielle est un moyen très intéressant pour y parvenir.

De plus, la stimulation sensorielle contribue à augmenter les habiletés de communication et l'implication des personnes dans leurs routines quotidiennes, encourage également le développement et le maintien de bonnes habiletés sociales de même que l'autodétermination, tout en engendrant plusieurs autres bénéfiques. Ce guide s'adresse principalement aux éducateurs travaillant auprès d'une clientèle aînée ayant un diagnostic de déficience intellectuelle, mais est facilement généralisable à d'autres clientèles et est écrit dans un langage accessible à tous.

J'ai cru que ce document pourrait vous intéresser vu le nombre restreint d'écrits et d'outils sur le sujet.

Je vous invite donc à aller consulter ce guide, par le biais du site Internet du CRDI de Québec, en cliquant sur ce lien <http://www.crdiq.qc.ca/nouvelles/501-belle-contribution-dune-stagiaire-au-crdi-de-quebec.html>?

Au plaisir,

Émilie Martin
Finissante à la maîtrise en psychoéducation, UQTR

Conférence de Rose-Marie Charest

GymnO Laval présente une conférence de Rose-Marie Charest, présidente de l'ordre des psychologues du Québec, le 17 mai prochain.

La conférence a pour thème Grandir dans la différence, comme enfant et comme parent. Cette conférence s'adresse à tous ceux qui ont la chance de côtoyer la différence: parents, intervenants, enseignants, frères, soeurs et amis. Tous les fonds amassés seront versés à GymnO Laval.

Pour obtenir vos billets: laval@gymno.org ou 450-625-2674

Date: Dimanche le 17 mai 2015
Lieu: Salle Claude Potvin de l'École Curé-Antoine Labelle
216 Boul. Marc-Aurèle Fortin, Laval, H7L 1Z5
Coût: 20\$

